



Document à conserver

ADHESION ANNUELLE: 25 €

DANSE		DANSE - FORFAITS 2 COURS		ZUMBA		RENFORCEMENT/CARDIO		YOGA	
45'	290 €	Forfait 1 : 45' + 45'	370 €	1h00	170 €	1h00	170 €	1h00	260 €
1h00	320 €	Forfait 2 : 45' + 1h00	380 €			2h00	230 €	2h00	420 €
1h15	350 €	Forfait 3 : 45' + 1h15	400 €						
1h30	370 €	Forfait 4 : 1h00 + 1h00	400 €	FORFAIT : 1h Renfo + Zumba : 230€					
2h00	420 €	Forfait 5 : 1h00 + 1h15	420 €	FORFAIT 3 COURS : 2h Renfo+ Zumba 320€					
		Forfait 6 : 1h00 + 1h30	450 €						
		Forfait 7 : 1h15 + 1h30	470 €	FORFAIT : 1h Yoga + Zumba : 380 €					
		Forfait 8 : 1h30 + 1h30	500 €	FORFAIT : 1h Yoga + 1h Renfo : 380 €					
		Forfait 9 : 1h30 + 2h00	550 €	FORFAIT : 1h Yoga + 2h Renfo : 440 €					

REDUCTION FAMILLE sur le prix des cours :

2 personnes :

- 10%

3 personnes :

- 15%

LIEUX	Centre Administratif et Social	Complexe Sportif Laura Flessel
	Salle 4, Salle 5, et Petit Théâtre 16 place de l'Hôtel de Ville – ASNIERES	Arrière salle de la salle d'escrime 91 bd Voltaire – ASNIERES

REPRISE DES COURS **Mardi 12 septembre 2023**

VACANCES SCOLAIRES	Toussaint :	Du samedi 21/10/23 après les cours au lundi 06/11/23
	Noël :	Du samedi 23/12/23 après les cours au mardi 08/01/24
	Hiver :	Du samedi 10/02/24 après les cours au lundi 26/02/24
	Printemps :	Du samedi 06/04/24 après les cours au mardi 22/04/24

FIN DES COURS **Samedi 06 juillet 2024**

DOSSIER COMPLET A REMETTRE DANS LES HUIT JOURS SUIVANT L'INSCRIPTION
TOUTE INSCRIPTION EST DEFINITIVE

MODALITES D'INSCRIPTIONS

- Inscription en ligne, via la plateforme Vивиarto à partir de notre site : temps-danse-asnieres.com
- Inscription sur place, uniquement par chèque
- **Le paiement de la cotisation annuelle complète à remettre le jour de l'inscription**
Possibilité de règlement en 3 chèques, remise en banque : septembre, octobre et novembre 2023
Inscrire le nom de l'élève au dos des chèques

Merci d'indiquer sur le dossier si vous avez besoin d'une attestation de paiement.

- Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les personnes mineures, néanmoins nous vous conseillons de le demander lors de la visite annuelle chez le médecin, et de nous le transmettre.
- Pour les personnes majeures un **certificat médical obligatoire** datant de moins d'un an
- La **fiche d'inscription** complétée avec **3 signatures obligatoires**: l'autorisation de sortie pour les mineurs, l'attestation de renonciation aux droits à l'image et le règlement intérieur (au verso)